

Paris, le 22 septembre 2026

MODIFICATION DES RESSOURCES ALLOUEES AU CONTRAT DE LIQUIDITE

Fresnes, le 22 septembre 2026 – 18h00 – MGI DIGITAL (Euronext Growth - ISIN : FR0010353888 – Mnémonique : ALMDG), annonce avoir procédé en date du 22 septembre 2026 au titre du contrat de liquidité signé avec Invest Securities et conformément aux dispositions de l'article 4 de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, à une augmentation des moyens cash pour un montant de 40 000€. Cette augmentation en espèces vise à rééquilibrer les moyens alloués, à assurer une meilleure liquidité du titre MGI DIGITAL et à éviter, le cas échéant, des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché.

Après prise en compte de l'apport de 40 000 € en cash, les moyens affectés au contrat de liquidité en date du 22 septembre 2026 après clôture du marché sont de :

- 5 919 titres
- 41 797,45 € en espèces

Il est rappelé que lors du bilan semestriel au 30.06.2026, les ressources suivantes figuraient au compte de liquidité :

- 1 148 titres
- 49 425,37 € en espèces

Lors de la mise en place du contrat de liquidité en date du 16 avril 2026 les moyens figurant au compte de liquidité étaient les suivants :

- 2 300 titres
- 37 966,59 € en espèces.

Contacts

SEITOSEI ACTIFIN
Stéphane RUIZ
Directeur Associé
E-mail : stephane.ruiz@seitosei-actifin.com

MGI Digital Technology
Tony Charlet
Président Directeur Général
Tel: 01 45 21 06 60
E mail: t.charlet@mgi-fr.com
www.mgi-fr.com